Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20260928-2026_87-DE

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 28 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Marie-Gabrielle RAULT-NIZETTI, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Francia JAFFRAIN, Noëlle LAUNAY, Maryline NIVET, Karine MACE, Mélanie FRELAUT, Laura BLEVIN, Lydie LETEXIER, Amandine HARNAY

Messieurs Richard HAAS, Guillaume HAMON, Eric TOULGOAT, Jean-Yves HINAULT, Cécil MOUTON, Danick PICHOT, Yannick CHAPELAIN, Sébastien BOUL, Régis BEELDENS, Erwan MOISAN, Georges RIOU, Mathieu CHARLES, César LUCAS, Yann HAMON, Julien BALADI

Absents excusés Mesdames Maéva VENIN (pouvoir donné à Marie-Gabrielle RAULT-NIZETTI), Valérie TRAISSAC (pouvoir donné à Amandine HARNAY)

Messieurs Philippe BOUCHARD (donne pouvoir à Yann HAMON)

Secrétaire de séance Madame Sylvie GUIGNARD

Secrétaire auxiliaire Monsieur Benjamin PASCOU, Directeur Général des Services

Rapport n° 2026-87 **INFORMATION SUR LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE LA FONGIBILITE DES CREDITS (INSTRUCTION M57)**

Rapporteur : Madame Francia JAFFRAIN, Adjointe en charge de l'accompagnement budgétaire

Par délibération n° 2026-21 du 3 mars 2026, le Conseil Municipal a autorisé l'ordonnateur à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT (cadre réglementaire M57).

La présente communication a pour objet d'informer le Conseil municipal des mouvements de crédits (virements internes) opérés par voie de décisions municipales depuis la dernière séance du Conseil.

Ces virements n'altèrent pas l'équilibre global du budget voté.

Budget	Date	Objet du virement	Section	Chapitre/ Article Emetteur (Diminution)	Chapitre/ Article récepteur (Augmentation)
Budget Centre de Santé	17/08/2026	Augmentation de crédits sur les charges financières liées à l'utilisation de la ligne de trésorerie	Fonction-nement	011/6156 -500 €	66/6615 + 500 €

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20260928-2026_87-DE

Suivi du plafond réglementaire (7,5 %) :

- Dépenses réelles de la section de Fonctionnement votées au BP : 820 600 € ;
- Cumul des virements opérés en Fonctionnement : 500,00 € (soit 0.06 % du plafond autorisé) ;
- Dépenses réelles de la section d'Investissement votées au BP : 18 180.10 € ;
- Cumul des virements opérés en Investissement : 0 € (soit 0 % du plafond autorisé).

Les membres du Conseil Municipal ont pris connaissance de cette information.

Pour extrait conforme,
Langueux, le 30 septembre 2026

Le Maire,

Richard HAAS

COMMUNE DE LANGUEUX
22360

La Secrétaire de séance,

Sylvie GUIGNARD